

F-Hénin-Beaumont: survey services

OJ S 43/2012 02/03/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin

Postal address: 242 boulevard Schweitzer

Town: Hénin-Beaumont

Postal code: 62253

Country: France

For the attention of: M. le président

Telephone: +33 321797223

Fax: +33 321497520

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <https://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: collectivité territoriale

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Étude de définition du projet de rénovation urbaine et sociale du Sud-Ouest de la Communauté d'agglomération Hénin Carvin.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation est une procédure d'appel d'offres restreint. La mission, objet du présent marché, porte sur l'élaboration du projet de rénovation urbaine et sociale des communes d'Hénin-Beaumont, Montigny-en-Gohelle, Rouvroy et Drocourt, en vue de candidater au second programme national de rénovation urbaine qui devrait être lancé à partir du 1.1.2014 par l'ANRU. Il sera attendu des candidats sélectionnés une étude qui se composera d'une tranche ferme en 5 phases sur 14 mois (diagnostic territorial en enjeux, projet de territoire urbain et social, projet de quartiers, modalités mise en oeuvre, candidature à l'anru) et de trois tranches conditionnelles (passage en RTP de l'anru, passage en CNE de l'ANRU, contractualisation avec l'ANRU).

II.1.6. CPV code(s)

79311000 Survey services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 20 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Constitution d'une caution personnelle et solidaire ou garantie à première demande pour le versement de l'avance le cas échéant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financements de la région Nord - Pas-de-Calais et fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est

d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des études.

L'équipe devra être constituée autour des 2 piliers que seront:

1) le concepteur du projet urbain, urbaniste-architecte-paysagiste, mobilisant des experts en:

- stratégie urbaine,
- programmation urbaine et architecturale,
- conception paysagère en milieu urbain,
- maîtrise d'oeuvre urbaine, architecturale et paysagère, opérationnelle, technique et financière,
- démarche HQE et développement durable,
- activité économique.

2) le concepteur du projet social, professionnel du développement social urbain, mobilisant des experts en:

- analyse et observation sociale territoriale,
- équilibres et fonctionnements territoriaux en matière d'économie/emploi, santé, éducation, accès aux services,
- gestion urbaine et sociale de proximité,
- concertation, conduite partagée de projet.

L'équipe devra être constituée de façon à ce que chacune de ces compétences soit représentée et effective.

L'Articulation entre les deux pôles de l'équipe devra être organisée pour être bien réelle, et aboutir à un projet global de territoire au service des habitants.

Cette mission fera également appel à de grandes qualités en matière de stratégie d'intervention, de démarche de projet et de communication.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature.

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <https://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>.

Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous:

- les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:
 - copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
 - déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,
 - renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat (les CV des membres de l'équipe projet),
- liste si possible illustrée des principaux services et principales prestations similaires effectués au cours des 3 dernières années, indiquant l'intitulé précis, le territoire d'étude, le montant, la date et la durée, le destinataire public ou privé, les prestataires associés pour la réalisation. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: 1- qualité des références: missions de même nature réalisées (stratégie urbaine, PRU / projet social / HQE, développement durable;

2- adéquation des moyens humains (CV) compétences et expériences des ressources mobilisables au sein de chaque société du groupement (CV), précision de la fonction assurée au sein de la société;

3 - adéquation des moyens techniques: logiciels, matériels;

4 - motivation de l'équipe appréciée à travers la rédaction d'une note d'une page maximum.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

12AO02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Le cahier des charges sera transmis aux candidats dont la candidature aura été retenue à l'issue de la phase de sélection ou sera mis à leur disposition sur la plate forme de dématérialisation le cas échéant. Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils adressent au pouvoir adjudicateur.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.4.2012 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Les candidatures pourront être déposées sur la plate forme de dématérialisation à l'adresse suivante: <https://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>.

Elles pourront également être transmises en courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposées contre récépissé au service de la commande publique, durant les horaires d'ouverture suivants: 9:00-12:00 /14:00-17:00 (16:00 le dernier jour). L'enveloppe devra porter la mention suivante: "Appel d'offres restreint relatif à l'étude de définition du projet urbain et social du Sud Ouest de la Communauté d'agglomération Hénin Carvin, ne pas ouvrir par le service courrier.

Pour les candidats admis à remettre une offre et après l'ouverture des offres, la collectivité se réserve la faculté de procéder à une audition (conformément à l'article 61 et 62 du code des

marchés publics seules de simples précisions ou compléments seront alors demandés.).
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 29.2.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille
Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée
Town: Lille
Postal code: 59800
Country: France

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les candidats évincés sont informés que les recours peuvent être introduits comme suit:

- référé précontractuel (article L. 551-1 et suivants du code de justice administrative): la requête en référé doit être introduite avant la conclusion du contrat, soit dans les 16 jours à compter de la réception du courrier informant les candidats du rejet de leur offre et jusqu'à la signature du marché (11 jours en cas de transmission électronique du courrier),
- référé contractuel (article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative): la requête en référé peut être introduite au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique (Sad), suivant la notification de la conclusion du contrat aux parties à l'accord-cadre ou au SAD. S'il n'y a pas eu publication d'un avis ou notification aux candidats, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat,
- recours pour excès de pouvoir (article R. 421-1 du code de justice administrative): dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision faisant grief,
- recours de pleine juridiction: pour tout candidat évincé contestant la légalité de tout ou partie du contrat conclu, et le cas échéant pour obtenir le versement de dommages et intérêts, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.2.2012